

Mise en place du PESV2 à Plaisir-Grignon [78]

Le projet réglementaire PESV2 est un nouveau protocole d'échange d'informations comptables entre l'ordonnateur - c'est-à-dire le centre Hospitalier - et le Trésor Public. Proposé par la DGFIP et la DGOS, il doit être mis en application dans les établissements en 2015.

INTERVIEW d'Olivier Bonvoisin, responsable des systèmes d'information à l'Hôpital Gériatrique et médico-social de Plaisir-Grignon, Yvelines.

Quels sont les objectifs du PESV2 ?

La finalité du Protocole d'Echange Standard Version 2 est d'optimiser la qualité des comptes et le recouvrement au niveau du Trésor Public en introduisant la dématérialisation des données. Il concerne les applicatifs GAM et GEF et suit la dynamique d'Hôpital Numérique.

Le plus, par rapport à la version 1, est d'aboutir à un format enrichi et de permettre d'assembler des documents, d'envoyer autre chose que du texte dans le cadre des échanges avec la trésorerie. La chaîne de la dématérialisation de la dépense évolue et permettra, à terme, d'envoyer des pièces dématérialisées aux trésoreries et d'échanger avec elles de manière plus efficiente.

Comment l'équipe de Maincare Solutions vous a-t-elle accompagné ?

Au sein de son pôle consulting, Maincare Solutions a défini une stratégie d'accompagnement personnalisé à la mise en œuvre de ce protocole pour faciliter et optimiser la conduite de ce projet dans les établissements de santé. Leurs équipes ont mis en place une démarche d'accompagnement à destination des systèmes complexes. Dans notre établissement, nous avons différents types de

prise en charge, notamment entre la gériatrie et le médico-social - qui représentent deux tiers de notre activité, et donc des pratiques professionnelles qui ne sont pas unifiées. La mise en place d'un tel protocole demande donc une attention particulière. L'accompagnement de Maincare Solutions se concrétise par une assistance et des formations. Il nous a permis d'avoir une vision claire du planning projet, de la charge de travail associée, et des objectifs à atteindre.

« Ils (Maincare Solutions) ont compris comment réagir dans les timings serrés. Leur démarche projet était claire grâce à des présentations bien ficelées. »

Justement, comment s'est passé cette transition ?

Maincare Solutions s'est associé à notre équipe projet en interne. C'est la première fois, dans notre établissement, que tous les gestionnaires étaient présents autour de la table pour un projet SI (admissions, finances, informatique...). Grâce à leur soutien et l'effort prononcé des référents projet, nous avons pu passer rapidement en production. En effet, nous avons eu les premières présentations de la démarche projet fin 2014 et nous avons lancé la



Olivier Bonvoisin, responsable des systèmes d'information à l'Hôpital Gériatrique et médico-social de Plaisir-Grignon.

procédure dès l'accord de la correspondante régionale des finances publiques début 2015. En tout, cela a pris 5 mois. Pendant ce temps, le groupe projet s'est réuni tous les 15 jours notamment pour la phase délicate de test sur tous les budgets. Nous avons une quinzaine de lettres budgétaires différentes... Nous avons pu revoir les paramètres du protocole notamment dans le cadre des fiches métiers pour finaliser la phase de test avant de passer en production.

Quel est le principal apport de l'appui de Maincare Solutions ?

Il s'agit d'avoir facilité le rapprochement entre les différents sites. Ils ont compris comment réagir dans les timings serrés. Leur démarche projet était claire grâce à des présentations bien ficelées. Ainsi, nous avons mis à plat les organisations, nos pratiques, nos procédures d'échanges

entre les services et les fonctions support. Il s'agissait de la première collaboration avec eux dans l'hôpital pour un projet aussi structurant. Et, nous avons d'ailleurs été le premier établissement d'Île-de-France à mettre en œuvre le PESV2, après le site pilote de Mantes La Jolie, et avec l'accompagnement de Maincare Solutions. Le secret étant l'anticipation et l'intégration de tous les gestionnaires.

Quelles sont les suites prévues ?

Cette procédure de collaboration en démarche projet permet d'aborder sereinement le second volet du PESV2, à mettre en place pour 2018. Il permettra la dématérialisation des pièces justificatives associées aux informations comptables échangées ainsi que la signature électronique. Notre hôpital est en phase ascendante en termes de systèmes d'information. La méthode de travail mise en place a ainsi été mise à profit dans notre projet actuel de facturation individuelle dans les établissements de santé, FIDES. D'ailleurs, le passage à PESV2 était un prérequis pour FIDES pour lequel nous sommes actuellement en pré-production. La mise en œuvre est prévue pour octobre.

Propos recueillis par Damien Dubois